

Association Bancs Publics
GNSA de Sète
12 rue du 8 mai 1945
34200 Sète
bancspublicssete@gmail.com

Sète, le 1^{er} décembre 2022

Monsieur Hugues MOUTOUH
Préfet de l'Hérault
34 Place des Martyrs de la Résistance
34000 MONTPELLIER

Lettre recommandée avec AR

Urgent – Signalé. Affaires réservées. Cabinet du Préfet

Objet : demande d'audience pour le 7 décembre 2022 et dépôt des signatures de la Pétition Bancs Publics

Monsieur le Préfet,

Dans un courrier envoyé il y a plus d'un mois, le 7 octobre 2022, nous avons sollicité un rendez-vous afin de vous présenter les arguments à l'appui de notre demande de ne pas accorder de mesure dérogatoire permettant la déplantation de 52 arbres de la Place Aristide Briand de Sète, suite à la décision du tribunal administratif de Montpellier du 5 octobre 2022 qui a fait droit à notre demande en référé. Nous avons réitéré notre demande de rendez-vous le 14 novembre dernier.

En l'absence de réponse de votre part, nous avons saisi le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, informant également Madame la Première ministre, Monsieur le président de la République. Nous avons rencontré, lundi 28 novembre à Paris, le directeur adjoint de cabinet de Monsieur Christophe Béchu. Au cours d'échanges riches et constructifs, il nous a été confirmé que le dossier était, pour partie, suspendu à la publication du décret fixant les modalités précises d'application de l'article L 350-3 du code de l'environnement.

Cependant, aujourd'hui, il y a urgence. De nombreux échos font état localement d'une volonté de passer outre le respect des procédures, de ne pas attendre le jugement de fond sur le permis de construire de ce parking que nous refusons, et de procéder prochainement à l'arrachage des 52 tilleuls argentés. Arracher ces tilleuls de 15 ans d'âge, en bonne santé, poussant en pleine terre et protégés par le PLU, serait mettre les autorités et la population (qui, hélas, en a l'habitude) devant le fait accompli. Aucun arbre ne pourra pousser sur la dalle de béton de ce parking, et procurer un ombrage et une évapotranspiration indispensable, vitale aujourd'hui.

Face aux inquiétudes croissantes des Sétouais, nous nous permettrons de venir vous remettre directement un dossier argumentant notre refus de l'arrachage des arbres d'alignement et de ce projet de parking délétère, ainsi qu'une pétition de 16 000 signatures à l'appui de notre démarche

Mercredi 7 décembre à partir de 13 heures

Monsieur le Préfet, l'apaisement du débat public à Sète est aujourd'hui tributaire de votre décision de refuser de déroger au principe de protection des arbres affirmé par la loi, pour les besoins d'une opération de construction d'un parking souterrain de 300 places, aux conditions de réalisation opaques et totalement contraire à la volonté exprimée par le président Emmanuel Macron de planter un milliard d'arbres d'ici 10 ans pour préserver la biodiversité et mieux faire face aux terribles conséquences du réchauffement climatique.

Notre association réunit aujourd'hui 950 adhérents, à 90 % sétouais. Nous espérons que vous voudrez bien entendre cette parole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'association Bancs Publics-Sète
François Piettre
06 07 83 62 05 / bancspublicssete@gmail.com

Pour le Groupe National de Surveillance des Arbres
GNSA-Sète Christophe Aucagne
06 51 97 86 35 / gnsasete@gmail.com

PJ : Copie de la Lettre ouverte qui vous a été adressée le 7-10-202222
Copie de la lettre de demande d'Audience du 14-11-2022
Copie de la lettre de demande d'audience à Monsieur Christophe Béchu, ministre de la transition écologique